

**Royaume du Maroc**

Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement  
Département de l'Énergie et des Mines



**المملكة المغربية**

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة  
قطاع الطاقة والمعادن

Direction de l'Observation et de la Programmation



## **BILAN DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES MINES**



**Septembre 2013**

# Sommaire

ABREVIATIONS.....	1
LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES FIGURES.....	3
INTRODUCTION.....	4
<b>Chapitre 1: Attractivité du Maroc vis-à-vis des investisseurs</b>	
<i>I. Les atouts du Maroc pour attirer l'investissement.....</i>	5
<i>II. Bilan des projets d'investissements du secteur énergie et mines approuvés par la Commission des Investissements.....</i>	6
II.1. Evolution des montants d'investissements des projets approuvés par la Commission d'Investissement dans le secteur Energie et Mines.....	7
II.2. Répartition sectorielle des investissements sur la période 2000-Mai 2013.....	7
II.3. Répartition régionale des investissements sur la période allant de 2000 à mai 2013.....	8
II.3.a. Investissements énergétiques.....	10
II.3.b. Investissements miniers.....	11
<i>III. Répartition des projets énergétiques et miniers sur le territoire national.....</i>	11
<b>Chapitre 2: Les investissements directs étrangers au Maroc</b>	
<i>I. Positionnement du Maroc en matière de l'Investissement direct étranger.....</i>	16
<i>II. Flux des IDE au Maroc.....</i>	18
II.1. Evolution des IDE au Maroc au cours de la période 2005-2012.....	19
II.2. Répartition des recettes IDE par pays de provenance en 2012.....	19
II.3. Répartition sectorielle des recettes IDE en 2012.....	22
II.4. Evolution des IDE dans le secteur de l'énergie et des mines.....	22
<i>III. Attractivité du Maroc dans le continent africain.....</i>	23
<b>Chapitre 3: Les impacts socioéconomiques des investissements au Maroc</b>	
<i>I. Impact de l'IDE sur la croissance économique.....</i>	25
<i>II. Impact de l'IDE sur la formation brute du capital fixe.....</i>	25
<i>III. Création d'emploi dans le secteur Energie et Mines.....</i>	26
CONCLUSION.....	27
BIBLIOGRAPHIE.....	28

# ABREVIATIONS

**IDE** : Investissement Direct Etranger

**CI** : Commission des Investissements

**FPI** : Fonds de promotion des investissements

**MM MAD** : milliards de dirham marocain

**DOP** : Direction de l'observation et de la programmation

**AMDI** : l'Agence Marocaine de Développement des Investissements.

**CNUCED** : La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

**FT** : Financial Times

**MED** : Méditerranée

# LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1: investissement par secteur en millions de DH**

**Tableau 2 : Répartition des investissements du secteur Energie et Mines par région**

**Tableau 3 : Flux IDE dans les pays de l'Afrique du nord et les autres Pays de la MED entre 2007 et 2012 en (millions \$ US)**

**Tableau 4 : Recettes IDE (MM MAD) par pays de provenance en 2012**

# LISTE DES FIGURES

**Figure 1: Evolution des montants d'investissement dans le secteur Energie et Mines sur la période 2000-Mai 2013**

**Figure 2: Répartition du montant d'investissement par secteur en millions de MAD**

**Figure 3: Ventilation régionale des montants d'investissement sur la période 2000-juin 2013**

**Figure 4 : Répartition régionale des investissements énergétiques en millions de MAD**

**Figure 5 : Répartition régionale des investissements miniers en millions de MAD**

**Figure 6: Cartographie des projets ayant bénéficié d'une convention d'investissement avec l'Etat sur la période 2000-Mai 2013**

**Figure 7 : Evolution des flux IDE des pays de l'Afrique du nord et ses autres Pays de la MED entre 2007 et 2012 en (millions \$ US)**

**Figure 8 : Ratio (entrées IDE Maroc/entrées IDE Afrique)**

**Figure 9 : Evolution des flux nets des IDE au Maroc au cours de la période 2005-2012**

**Figure 10 : Ventilation des recettes des IDE par pays de provenance**

**Figure 11 : Evolution des IDE par pays d'origine entre 2007 et 2012**

**Figure 12 : Ventilation des IDE par secteur**

**Figure 13 : Recettes IDE du secteur Energie et Mines en millions de MAD**

**Figure 14 : Contribution des IDE à la production nationale entre 2006 et fin septembre 2012 :**

**Figure 15 : Contribution des IDE à la formation brute du capital fixe (FBCF) entre 2006 et 2012 :**

**Figure 16 : Ventilation régionale des emplois créés dans le secteur Energie et Mines sur la période 2000-2012**

# INTRODUCTION

La croissance reste l'élément clé dans la relance des investissements à travers la l'amélioration des salaires et la hausse de la demande. Les mesures incitatives du milieu des affaires restent parmi les moyens utilisés par les pays pour booster les investissements, et plus particulièrement les marchés financiers étrangers.

Pour assurer une attractivité permanente du pays pour l'investissement, amener l'économie nationale vers une croissance soutenue, améliorer les conditions de vie et lutter contre les disparités sociale et régionale, le Maroc s'est engagé dans un ambitieux programme de réformes structurelles dans plusieurs domaines.

Le présent rapport comporte un aperçu des déterminants de l'attractivité du Maroc pour l'investissement en général et celui du secteur de l'énergie et des mines en particulier, et présente le bilan des Commission d'Investissements relatives aux projets du secteur « Energie et Mines » pour examiner par la suite sa part dans l'investissement direct étranger global et évaluer leurs impacts socioéconomiques.

## ***I. Les atouts du Maroc pour attirer l'investissement***

- Une situation géographique stratégique ;
- Des stratégies sectorielles ambitieuses : Maroc vert en agriculture, plan émergence en industrie, nouvelle stratégie énergétique, minière, ...;
- Des infrastructures portuaires, aéroportuaires, autoroutières, ferroviaires et de télécommunication aux standards internationaux ;
- Des ressources humaines qualifiées ;
- Accords internationaux de libre-échange avec plusieurs pays...

Conscient de l'importance de l'investissement privé dans la promotion et la croissance socioéconomique, le Maroc a déployé beaucoup d'efforts pour mettre en place des mesures d'ordre institutionnel, législatives et fiscales afin de s'aligner sur les modèles recommandés par les instances internationales en matière d'attraction de l'investissement.

### **Mesures institutionnel :**

1. Création de l'Agence marocaine de développement des investissements (AMDI) au début de l'année 2009, en remplacement de la Direction des investissements (existant depuis l'année 1995) ;
2. Création de la Société d'Investissement Energétique (SIE) pour l'investissement dans le domaine des énergies et plus particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
3. Création de la société Moroccan Agency For Solar Energy (MASEN) pour réaliser un programme de développement de projets intégrés de production d'électricité à partir de l'énergie solaire d'une capacité totale minimale de 2000 MW ;
4. Mise en place de l'institut de Recherche en Energie Solaire et en Energie Nouvelle (IRESEN) pour développer la recherche dans les domaines de l'énergie solaire et énergie nouvelle ;
5. Mise en place depuis 2002 des 16 Centres régionaux d'Investissement, chargés d'accompagner l'investisseur dans ses démarches de réalisation des projets ;
6. Mise en place du Comité national de l'environnement des affaires (CNEA) ;
7. Création de fonds offrant des incitations aux investissements (Fonds Hassan II et le Fonds de promotion des investissements (FPI)).

### **Mesures législatives**

1. La loi cadre portant sur la charte d'investissement pour améliorer le climat des investissements et de leur textes d'application
2. La loi 13-09 relative aux énergies renouvelables ;
3. La loi 47-09 relative à l'efficacité énergétique ;
4. La création de l'Office Marocain de la propriété industrielle et commerciale ;

5. La promulgation de la loi sur les zones franches d'exportation et les places financières offshore.

### Mesures fiscales

1. L'adoption d'un cadre juridique permettant l'octroi d'avantages douaniers et fiscaux aux programmes d'investissement dont le montant dépasse 200 millions de dirhams.
2. L'exonération du droit d'importation applicable à l'importation des biens d'équipement, matériels et outillages nécessaires à la réalisation des projets d'investissement dont le montant est supérieur ou égale à 200 millions de dirham
3. L'exonération de la TVA à l'importation des biens d'équipement, matériels et outillages nécessaires à la réalisation des projets d'investissement dont le montant est supérieur ou égale à 200 millions de dirham
4. L'exonération totale de l'IS et de l'IGR des entreprises installées dans les zones franches durant les cinq premières années d'exploitation.

## *II. Bilan des projets d'investissements du secteur énergie et mines approuvés par la Commission des Investissements*

Selon le bilan des Commissions Interministérielles des Investissements (instituée en Octobre 1998 en vertu de la Circulaire du Premier Ministre n°44-98), la répartition des projets d'investissements entre l'année 2000 et Mai 2013 montre une grande concentration des grands projets dans la région de « Doukkala Abda », suivi des deux régions « Chaouia-Ourdigha » et « Grand Casablanca » et ensuite la région de « Souss Masa Draâ ».

Malgré la tendance à la baisse des investissements dans le bilan sectoriel établi par l'AMDI en 2011 par rapport à 2010, le secteur de **l'Énergie et des Mines** reste un secteur dynamique dans l'activité d'investissement au Maroc. Le secteur est également considéré comme pourvoyeur d'emplois.

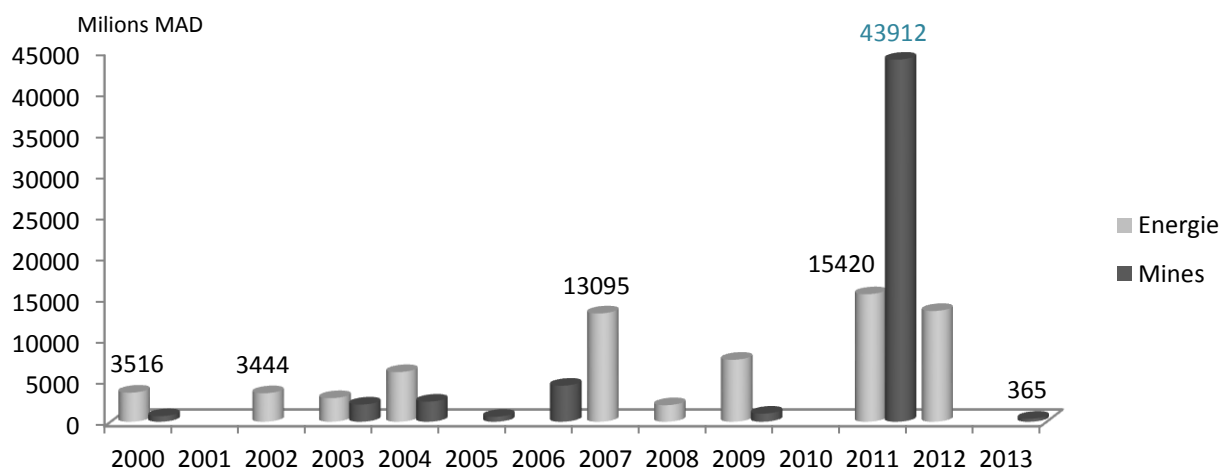
Par ailleurs, sur la période Juin 2000-Mai 2013, les projets d'investissement réalisés dans le secteur de l'Énergie et des Mines et approuvés par la Commission d'Investissement (CI) bénéficiant de l'article 17 de la charte de l'investissement, et/ou de l'article 7-1 de la loi de finance n°12-98 sont de l'ordre de **45 Conventions d'Investissement**.

Le montant global investi à travers ces projets est de l'ordre de **122 600,03 Millions de Dirham**, avec **3253 emplois créés**.



II.1. Evolution des montants d'investissements des projets approuvés par la Commission d'Investissement dans le secteur Energie et Mines

**Figure 1 : Evolution des montant d'investissements dans le secteur Energie et Mines sur la période Juin 2000-Mai 2013**



L'analyse de la tendance des investissements au cours de la période Juin 2000-Mai 2013 montre que le pic du montant d'investissement est atteint en 2011 avec un montant global de 59332 Millions MAD répartis comme suit : 15420 Millions MAD comme montant d'Investissement dans l'Energie et 43912 Millions MAD pour le secteur des Mines :

- Projets énergétiques : Parc Eolien (135 MW) à Tanger, Amélioration des capacités de production de la Centrale Thermique Jorf Lasfar, Parc Eolienne d'Akhfennir, Parc Eolien de Foum El Oued à Laâyoune, Parc Eolien de Haouma ;
- Projets miniers : Complexe Jorf Phosphate Hub « JPH », projet de développement et renforcement des moyens de production.

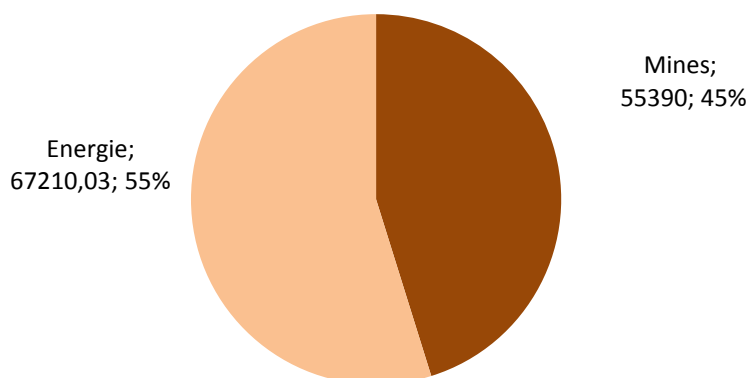
II.2. Répartition sectorielle des investissements sur la période 2000-Mai 2013

**Tableau 1 : investissement par secteur en millions de DH**

Secteur	Montant (MDhs)	Nombre d'emplois créés
Energie	67 210,03	1 035
Mines	55390	2 218
<b>Total</b>	<b>122 600,03</b>	<b>3 253</b>

Source : DOP

Figure 2 : Répartition du montant d'investissement par secteur en millions de MAD



Le montant d'investissement dans le secteur des mines est estimé à **55 390 Millions de Dh**, ce qui représente près de 45% du montant total investi, avec **2218 emplois créés**.

En ce qui concerne les investissements dans le secteur de l'Énergie, ils ont atteint durant la période 2000-Mai 2013 un montant de l'ordre de **67 210, 03 millions de Dh**, soit près de 55% du montant total investi dans le secteur de l'Énergie et des Mines, avec la création de **1035 emplois**.

### II.3. Répartition régionale des investissements sur la période allant de 2000 à mai 2013

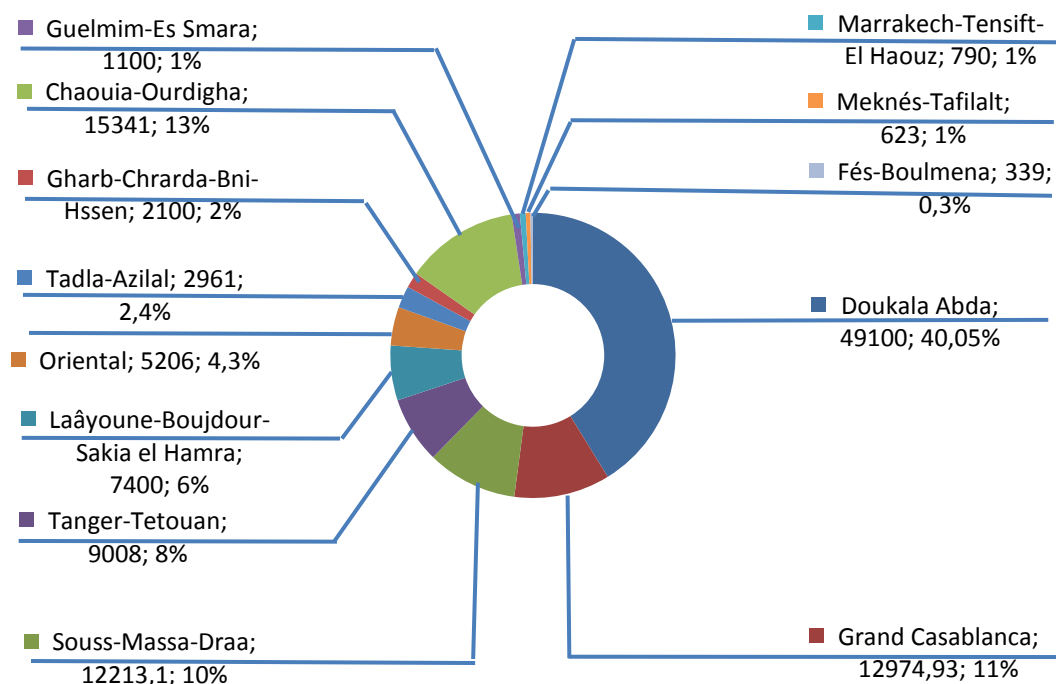
Tableau 2: Répartition des investissements du secteur Energie et Mines par région

	Mine		Energie		Emplois créés	Montant* global
	Nombre d'emplois	Montant (Mdhs)	Nombre d'emplois	Montant (Mdhs)		
<i>Chaouia-Ourdigha</i>	211	15341			211	15341
<i>DoukkalaAbda</i>	905	38219	155	10881	1060	49100
<i>Marrakech-Tensift-El Haouz</i>	273	790			273	790
<i>Souss-Massa-Draa</i>	829	1040	130	11173,1	959	12213,1
<i>Tanger-Tetouan</i>			195	9008	195	9008
<i>Tadla-Azilal</i>				2961		2961
<i>Grand Casablanca</i>			275	12974,93	275	12974,93
<i>Meknés-Tafilalt</i>				623		623
<i>Oriental</i>			210	5206	210	5206
<i>Fés-Boulmena</i>				339		339
<i>Gharb-Chrarda-Bni-Hssen</i>				2100		2100
<i>Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra)</i>			70	7400	70	7400
<i>Guelmim-Es Smara</i>				1100		1100

Source : DOP

\*Notons que dans cette répartition régionale ne figure pas le projet d'Interconnexion II dont le montant est de 3444 Millions de MAD.

**Figure 3 : Ventilation régionale des montants d'investissement sur la période juin 2000-Mai 2013**



Source : DOP

La répartition des projets ayant bénéficié d'une convention d'investissement par montant d'investissement et par région fait ressortir une concentration des projets au niveau de la région « Doukala Abda » avec une part de 40,05% du montant global investi, imputable essentiellement aux investissements du groupe OCP.

La région « Chaouia-Ourdigha » a bénéficié de 13% des projets investis.

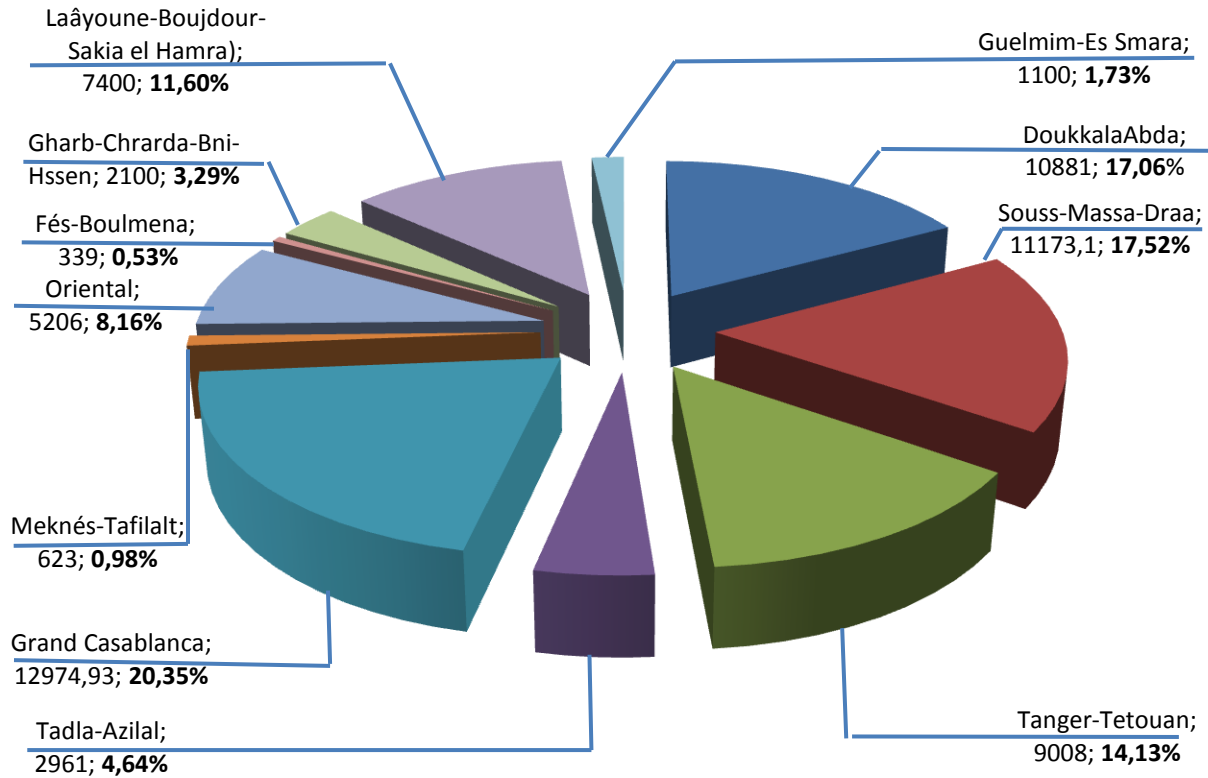
Le grand-Casablanca arrive en troisième position en attirant 11% du montant global d'investissement.

La région de Souss-Massa-Draa, quant à elle, a occupé la 4<sup>ème</sup> position avec 10% des investissements projetés.

Quant à la région de Tanger-Tétouan, elle s'est positionnée au cinquième rang en attirant 8% des projets investis.

II.3.a. Investissements énergétiques

Figure 4 : Répartition régionale des investissements énergétiques en millions de MAD



La répartition régionale des investissements relatifs au secteur de l'énergie montre que le volume le plus important est concentré dans la région du Grand Casablanca avec une part de 20,35% de l'ensemble des investissements dans ce secteur.

L'investissement escompté au secteur de l'énergie, soit 12974,93 millions de Dh, dans le Grand Casablanca confirme l'importance de la région dans la structure socioéconomique du pays.

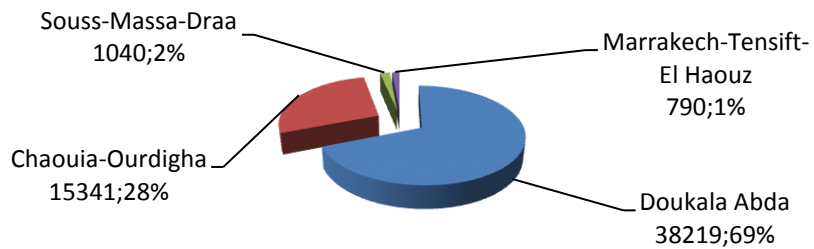
Les régions de Souss-Massa-Draa et de Doukala Abda ont attiré respectivement 17,52% et 17,06% des projets énergétiques.

Cette position de la région Souss-Massa-Draa résulte en grande partie de l'investissement envisagé (soit 11173,1 Millions de dirham) pour la réalisation de la première phase du complexe thermo-solaire d'Ouarzazate.

Quant aux autres projets, ils se sont concentrés, notamment, dans la région de Tanger-Tétouan (14%), la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra (12%) et l'oriental (8%).

### II.3.b. Investissements miniers

Figure 5 : Répartition régionale des investissements miniers en millions de MAD



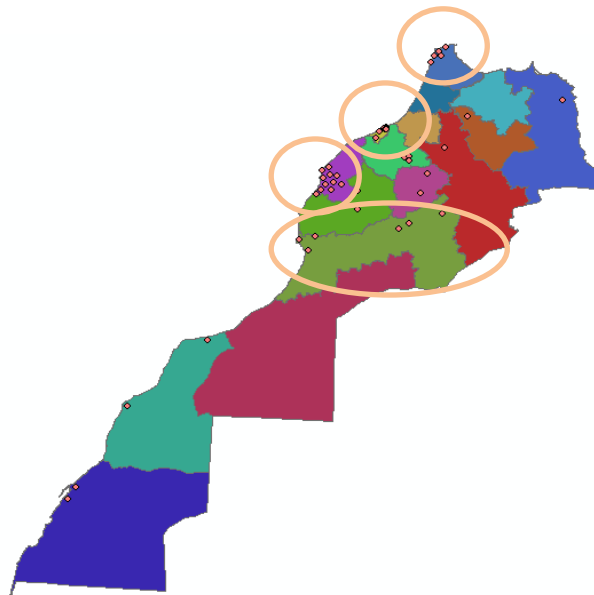
L'investissement dans le secteur des mines est caractérisé par la forte présence des projets du Groupe OCP dans les régions de Doukala Abda et de Chaouia-Ourdigha, dont les parts dans le volume total des investissements miniers ayant bénéficié d'une convention d'investissement se situent à 69% et à 28% respectivement.

### *III. Répartition des projets énergétiques et miniers sur le territoire national*

La stratégie de développement du secteur de l'énergie et des mines adoptée par le Maroc consiste en la mise en œuvre d'un programme d'investissements réguliers et planifiés permettant de soutenir le développement territorial et régional du pays.

La figure ci-après présente la cartographie des projets ayant bénéficié d'une convention d'investissement avec l'Etat sur la période juin 2000-Mai 2013 :

Figure 6: Cartographie des projets ayant bénéficié d'une convention d'investissement avec l'Etat sur la période juin 2000-Mai 2013



Source :DOP

L'analyse sommaire de la répartition régionale des projets d'investissement dans le secteur de l'énergie et des mines durant la période juin 2000-mai 2013 fait apparaître que les grands projets sont surtout concentrés dans la partie nord du pays. En fait, l'essentiel des projets est accueilli par la région de Doukkala Abda avec une part de 25,5% du nombre total des projets, suivi de la région Grand Casablanca, la région Souss-Massa-Draa et de la région Tanger-Tétouan dont les parts dans le nombre total des projets sont équivalentes à 17%, 12,8% et à 10,6% respectivement.

Notons également que la région Doukkala Abda est caractérisée par la prédominance des projets du groupe OCP, soit un poids de 66,6% de l'ensemble des projets.

Les cartes ci-dessous éclairent ce constat :

**Figure : La répartition des projets d'investissement ayant bénéficié d'une convention dans la région « Doukkala Abda »**



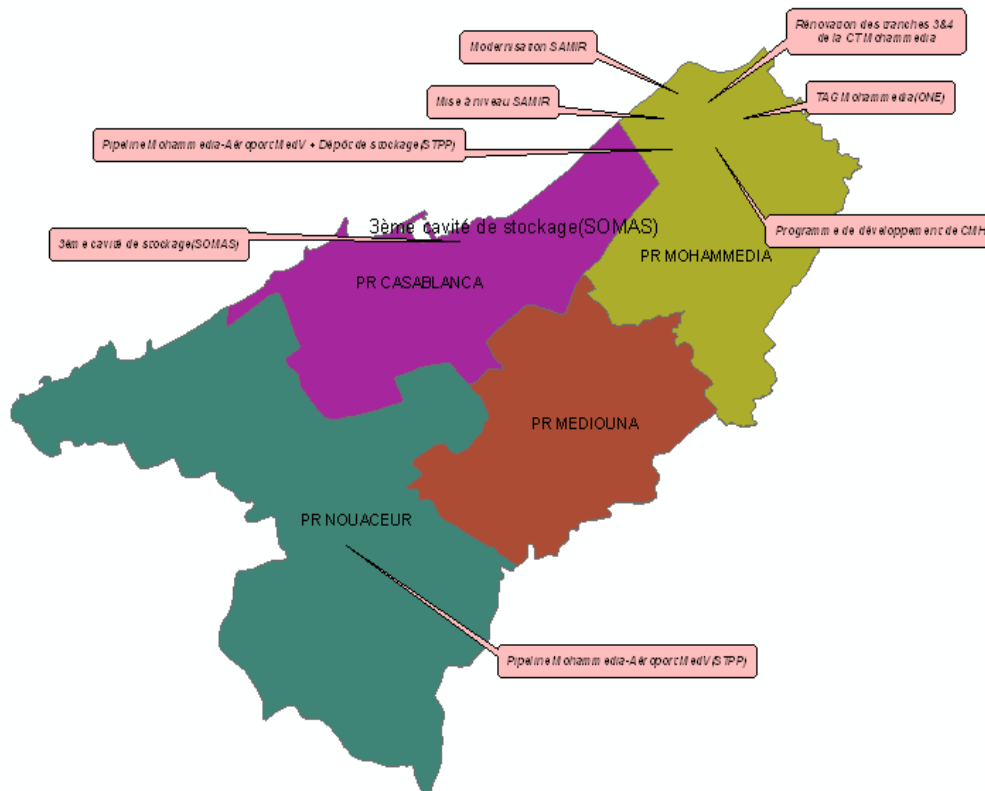
La répartition des investissements dans la région « Doukkala Abda » montre que cette région a un potentiel attractif, avec une concentration des projets dans la province de Safi.

On énumère :

- Trois projets énergétiques : Amélioration des capacités de production de la Centrale Thermique Jorf Lasfar, Projet de stockage de propane et de butane à Jorf Lasfar, Mise à niveau et modernisation des équipements des tranches III et IV de la centrale thermique Jorf Lasfar.
- Neuf projets miniers : Heat Recovry à MP III-IV, Jorf Lasfar, Réalisation d'une nouvelle ligne d'acide phosphorique, Construction d'une nouvelle ligne d'acide sulfurique, Réalisation d'un atelier de production des engrais, Construction d'une nouvelle ligne

unité d'acide phosphorique à Jorf Lasfar, Extension des installations à Jof Lasfar, Complexe Jorf Phosphate Hub « JPH », Développement et renforcement des moyens de production, Construction d'une nouvelle unité d'engrais phosphatés.

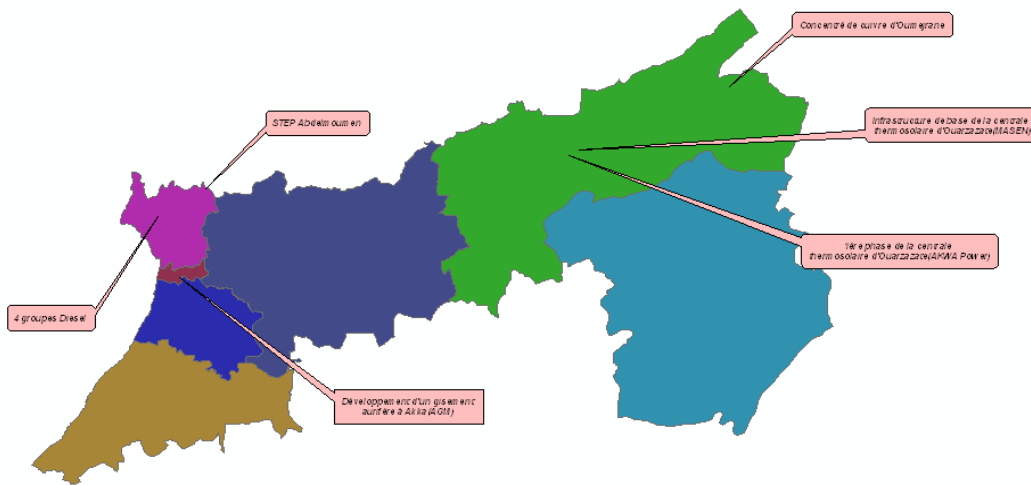
Figure : La répartition des projets d'investissement ayant bénéficié d'une convention dans la région « Grand Casablanca »



La carte montre que la région du Grand Casablanca représente la deuxième zone attractive pour la localisation des activités productives. Elle a accueilli huit Investissements dans l'énergie qui se répartissent comme suit :

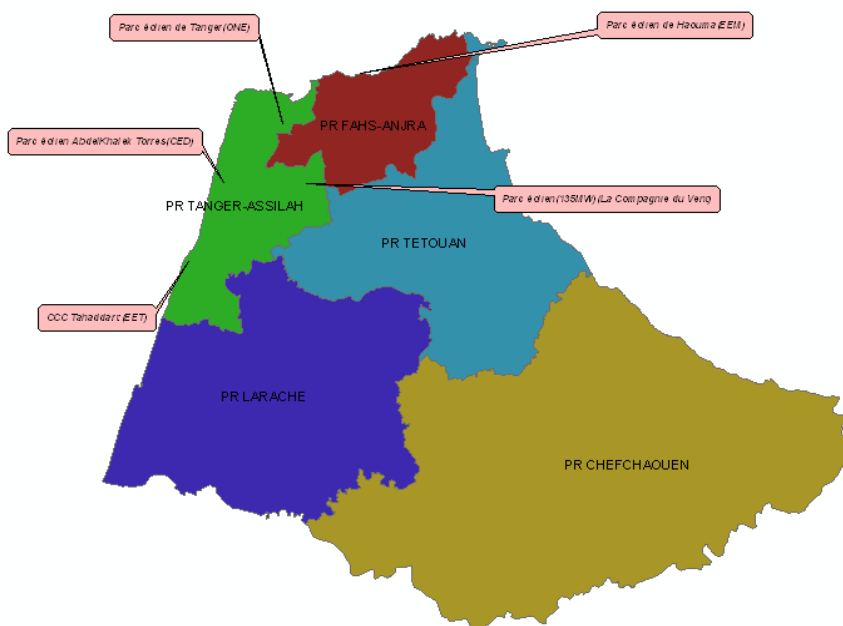
- Six projets dans la province de Mohammedia : Modernisation et mise à niveau de la raffinerie SAMIR, les turbines à gaz de Mohammedia, mise à niveau et modernisation de la SAMIR, construction d'un pipeline type oléoduc (Mohammedia-aéroport MedV)+Dépôt de stockage, programme de développement de CMH(Extension, modernisation, création), rénovation et amélioration des performances des tranches 3 et 4 de la centrale thermique de Mohammedia.
- Un projet dans la province de Casablanca : Projet de mise en place d'une 3<sup>ème</sup> cavité de stockage Casablanca
- Un projet dans la province de Nouaceur : Un pipeline Mohammedia-Aéroport Mohammed V.

**Figure : La répartition des projets d'investissement ayant bénéficié d'une convention dans la région « Sous Massa Darâa »**



En occupant la troisième position en matière d'accueil des projets d'investissements, la région Sous Massa Draâ s'est caractérisée par une présence à hauteur de 67% des projets énergétiques sur la période Juin 2000- Mai 2013 (quatre projets énergétiques qui sont le projet de l'Infrastructure de base du complexe solaire d'Ouarzazate, STEP Abdelmoumen, la 1ère phase de la centrale thermo-solaire d'Ouarzazate et l'Installation de quatre groupes diesel à Agadir). Quant aux projets miniers, on recense le projet de développement d'un gisement aurifère à Akka et la production du concentré de cuivre d'Oumejrane.

**Figure : La répartition des projets d'investissement ayant bénéficié d'une convention dans la région « Tanger-Tétouan »**





Avec une infrastructure de base, une meilleure localisation géographique et des potentialités économiques, la région de Tanger-Tétouan a occupé la quatrième position en termes d'attractivité de l'investissement du secteur en accueillant cinq projets d'investissement, notamment, dans la province de Tanger-Assilah : des Parcs Eoliens et la CCC de Tahaddart.

Rappelons que le reste des projets d'investissement approuvés par la commission des investissements (Juin 2000-Mai 2013), est implanté sur les autres régions , avec :

- 6,4% des projets sont investis dans les régions de Chaouia-Ourdigha et Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra ;
- 4,3% des investissements sont réalisés dans les régions de Marrakech-Tensift-El Haouz et l'oriental ;
- Et 2,1% des projets sont localisés dans les régions de Fés-Boulmane, Gharb-Chrarda-Bni-Hssen, Guelmim-Es Smara, Meknés-Tafilalt et Tadla-Azilal.

## I. *Positionnement du Maroc en matière de l'Investissement direct étranger*

Dans son dernier rapport portant sur la situation des flux d'investissement direct étranger (IDE) dans le monde en 2012, intitulé « Les chaînes de valeur mondiales : l'investissement et le commerce au service du développement », la **C**onférence des **N**ations **U**nis sur le **C**ommerce **E**t le **D**éveloppement a retracé les tendances contrastées qui ont marqué la situation économique mondiale. En fait, ce rapport de référence note une baisse des flux mondiaux d'IDE d'environ 18%, une croissance de la part des flux à destination des pays en développement, et une importante prise en compte des facteurs du développement durable :

- Les **pays en développement** ont accueilli, en 2012, **52 %** des flux d'IDE mondiaux (contre 44,5 % en 2011).  
En effet, avec un poids de 7,12% de ces flux, l'ensemble du continent africain (à l'exception de l'Afrique du Sud) a enregistré une amélioration des entrées d'IDE estimée aux alentours de 5,13% pour le continent africain et 35,4% pour les pays de l'Afrique du nord. Toutefois, les IDE à destination des pays de l'Afrique australe ont chuté de 38,09% par rapport à 2011, avec une baisse de 23,85% des flux IDE destinés à l'Afrique du sud.
- Le **Maroc** a enregistré une augmentation de **10,4%** des flux IDE entrants en comparaison avec 2011, soit plus de 2,83 milliards de dirhams.
- Les **pays développés**, de leur côté, ont attiré **41,5%** des flux, contre 6,5% pour les **pays émergents**.

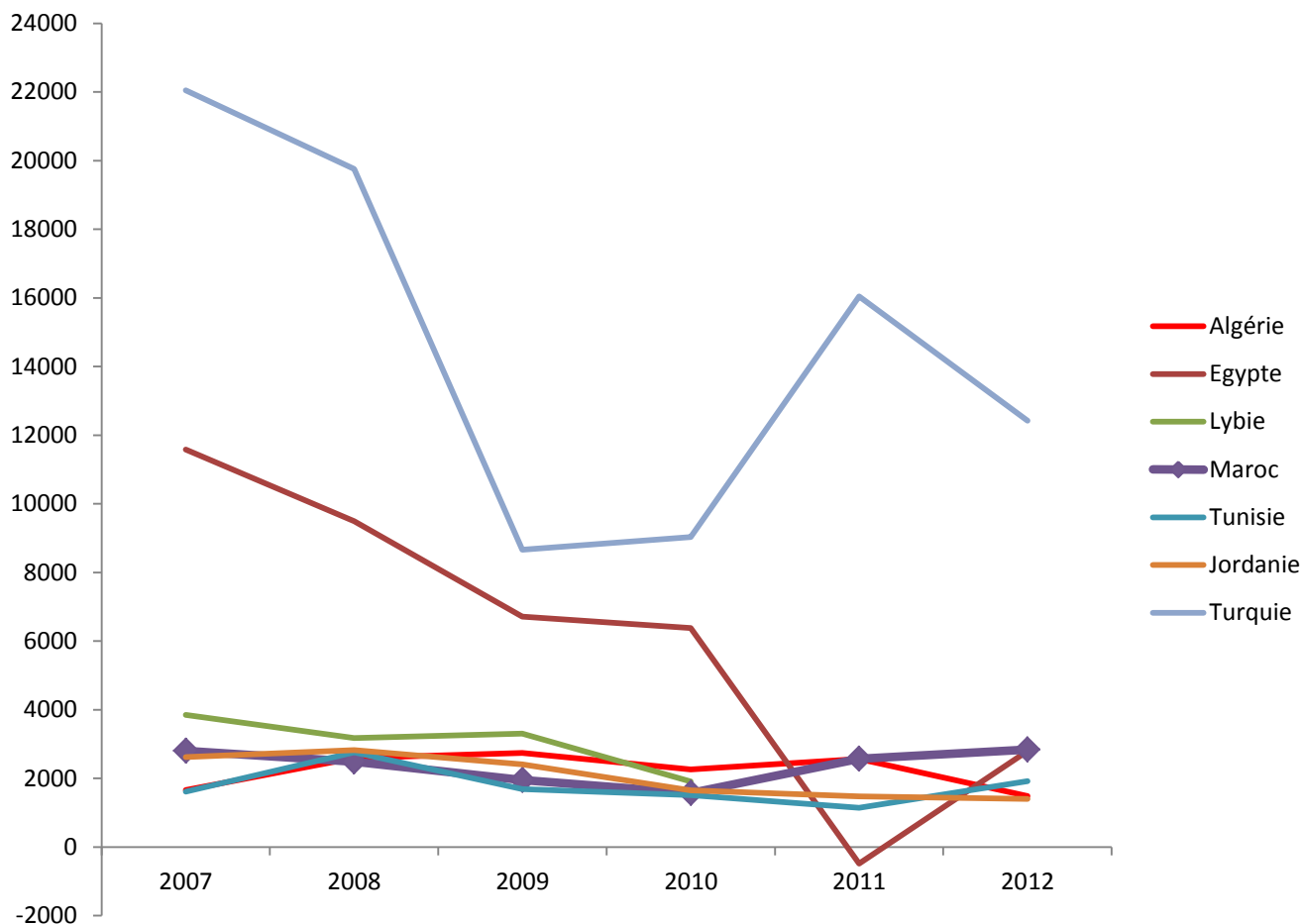
L'analyse comparative du Maroc aux pays de l'Afrique du nord et aux autres pays de la méditerranée, va permettre d'identifier les avancées enregistrées par le Maroc en matières de l'IDE.

**Tableau 3: Flux IDE dans les pays de l'Afrique du nord et les autres Pays de la MED entre 2007 et 2012 en (millions \$ US)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Algérie	1662	2593	2746	2264	2571	1484
Egypte	11 578	9 495	6 712	6 386	-483	2 798
Lybie	3850	3180	3310	1909		
<b>Maroc</b>	<b>2 805</b>	<b>2 487</b>	<b>1 952</b>	<b>1 574</b>	<b>2 568</b>	<b>2 836</b>
Soudan	2426	2601	1816	2064	2692	2466
Tunisie	1 616	2 759	1 688	1 513	1 148	1 918
Jordanie	2 622	2 826	2 413	1 651	1 474	1 403
Turquie	22 047	19 760	8 663	9 036	16 047	12 419

Source : CNUCED, WIR 2013

**Figure 7: Evolution des flux IDE des pays de l'Afrique du nord et des autres Pays de la MED entre 2007 et 2012 en (millions \$ US)**



L'évolution comparée des IDE marocains et ceux des autres pays méditerranéens illustre les tendances suivantes :

En **2012**, pour la deuxième année consécutive, les flux des investissements directs étrangers au **Maroc** ont dépassé **les 25 milliards de DH**, ce qui a positionné le Maroc **au premier rang parmi les pays de l'Afrique du nord** pour ce qui est des entrées IDE, avec un montant de 2,836 milliards de \$US contre 2,568 milliards de \$US en 2011, soit une évolution de + 10,44%.

Cette performance est attribuée essentiellement aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer le climat des affaires et pour une grande partie à la politique de privatisation.

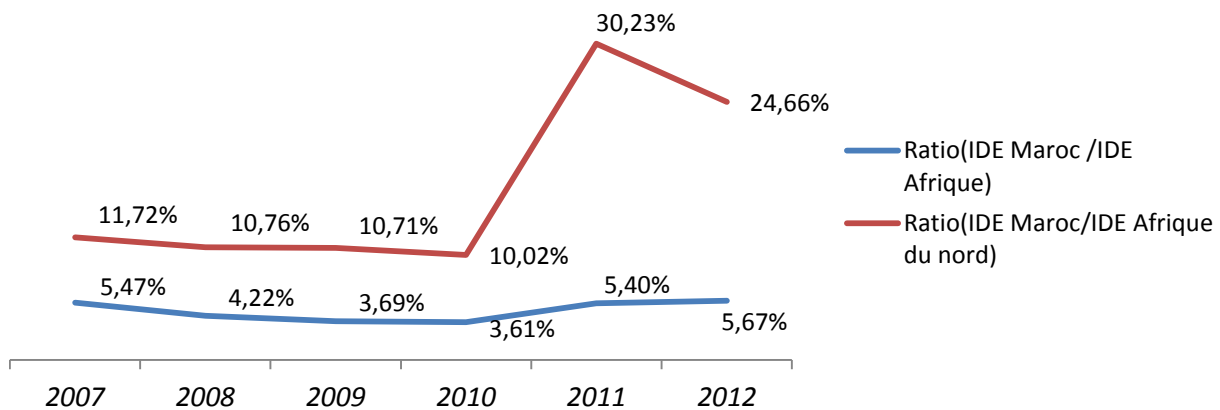
De son côté, l'Egypte a attiré un volume d'investissement de 2,8 milliards de dollars après un désinvestissement net de 0,5 milliard de \$US l'année précédente. Cette évolution positive révèle bien la reprise des IDE en Egypte après les troubles sociaux vécus en 2011.

De sa part, après avoir presque doublé ses flux entre 2010 et 2011, la Turquie a connu une baisse de près de 22,6% des flux entrants d'IDE en 2012.

Notons que la Tunisie a pu poursuivre son progrès en termes d'attrait d'IDE, tandis que la Jordanie a enregistré une légère baisse de ses flux durant la période 2008-2012.

Comparativement aux pays de l'Afrique du Nord, le **Maroc** a enregistré un rythme de croissance annuel moyen des investissements directs étrangers de l'ordre de **0,22%** entre **2007 et 2012** contre 3,5% pour la Tunisie, 0,3% pour le Soudan. Pourtant, les flux d'IDE en Egypte et en Algérie ont régressé avec un taux annuel moyen de 24,7% et de 2,2% respectivement.

Figure 8: Ratio (entrées IDE Maroc/entrées IDE Afrique)



Source: CNUCED, World Investment Report 2013

Il y a lieu de signaler que les flux des **IDE au Maroc** ont représenté **24,66** des flux IDE à destination de l'Afrique du Nord en 2012 et **6%** des IDE à destination du continent Africain.

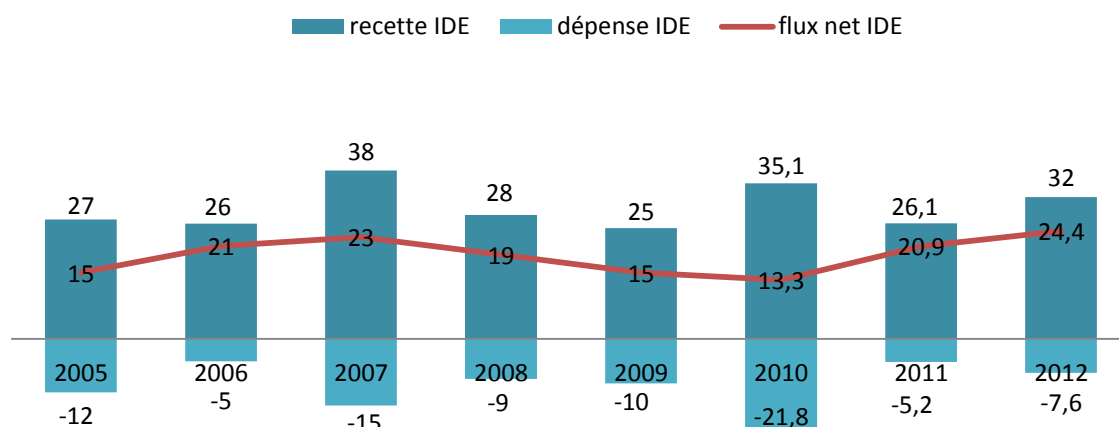
## II. Flux des IDE au Maroc

L'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) est devenue une préoccupation majeure dans la stratégie économique marocaine, surtout pour son essor économique.

Quelles sont donc les caractéristiques des investissements directs étrangers au Maroc au cours de la période 2005-2012, et quel est leur apport socioéconomique pour notre pays ?

II.1. Evolution des IDE au Maroc au cours de la période 2005-2012

Figure 9 : Evolution des flux nets des IDE au Maroc au cours de la période 2005-2012



Source : Office des changes

Pour les deux années 2011 et 2012, les flux IDE ont évolué, en glissement annuel, de 57% et de 17% respectivement.

Les recettes d'IDE ont atteint leur pic en 2007 (38 Milliards MAD) suite à la hausse des IDE en provenance des pays arabes, notamment les IDE d'origine Emirats Arabe Unis (Exemple de TAQA en 2007).

Cette performance affichée au niveau des IDE traduit bien les efforts déployés par le Maroc durant cette dernière décennie en matière de promotion des investissements productifs, de réhabilitation des infrastructures et de réformes sectorielles programmées.

II.2. Répartition des recettes IDE par pays de provenance en 2012

Au titre de l'année 2012, les recettes des Investissements Directs Etrangers (IDE) se sont élevées à 31,9 Milliards de MAD, en hausse de 22% par rapport à 2011.

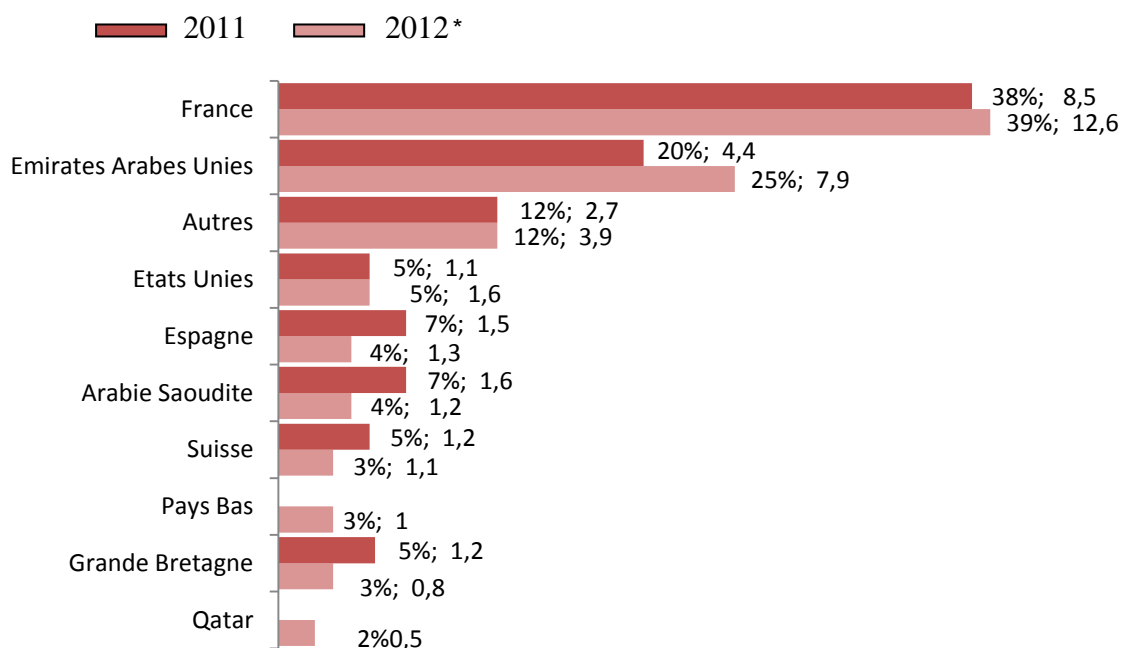
Le total des recettes IDE se répartit par pays de provenance comme suit :

Tableau 4 : Recettes IDE (MM MAD) par pays de provenance en 2012

Pays	Recettes IDE (MM MAD) en 2012
Etats-Unis	1,6
France	12,6
Espagne	1,3
Suisse	1,1
Grande Bretagne	0,8
Qatar	0,5
Arabie Saoudite	1,2
Emirats Arabes unis	7,9
Pays bas	1
Autres	3,9
<b>Total</b>	<b>31,9</b>

Source : Office des changes (chiffres provisoires)

Figure 10 : Ventilation des recettes des IDE par pays de provenance



Source: Office des Changes

\* Chiffres provisoires

A fin 2012, la répartition des investissements directs étrangers par pays d'origine laisse apparaître une présence des trois pays du Golf dans le top 10 des investisseurs au Maroc ainsi qu'une prédominance des investissements européens avec une part de 49%, suivis des investissements des pays arabes (31%), des pays américains (8%) et des autres pays (12%).

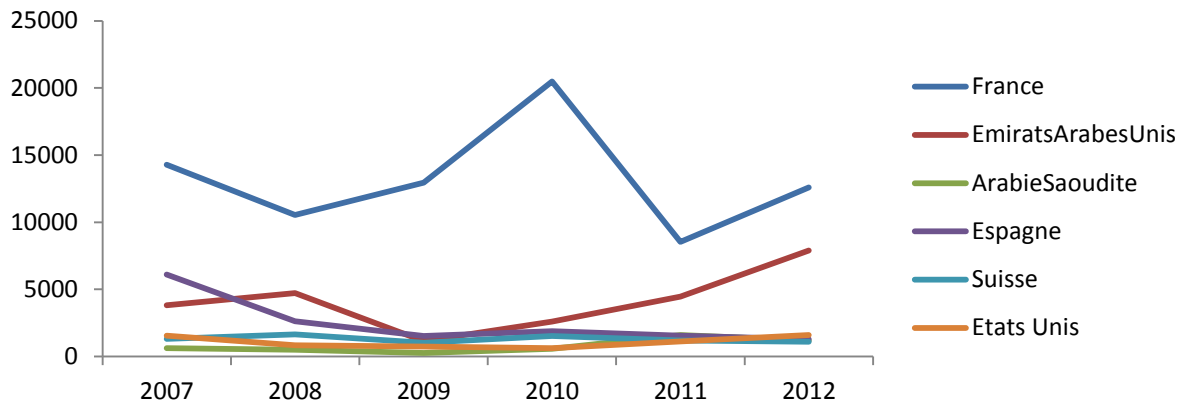
On remarque qu'au titre de l'année 2012, **la grande partie des IDE sont en provenance de la France** avec une part de 39%, suivi des Emirats Arabes unis puis des Etats-Unis dont les parts sont évaluées à 25% et à 5%.

Les IDE provenant de la France ont affiché une hausse de 48% en 2012 en comparaison avec l'année 2011.

En ce qui concerne les IDE d'origine Emirats Arabes unis et Etats unis, ils ont évolués de 79,5% et de 45,5% respectivement.

Quant aux IDE provenant de l'Arabie saoudite, de l'Espagne et de la Suisse, ils ont accusé une baisse à la fin de l'année 2012 en comparaison avec l'an dernier.

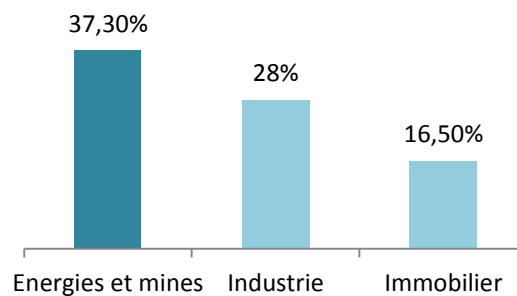
Figure 11 : Evolution des IDE par pays d'origine entre 2007 et 2012



Source : Office des changes

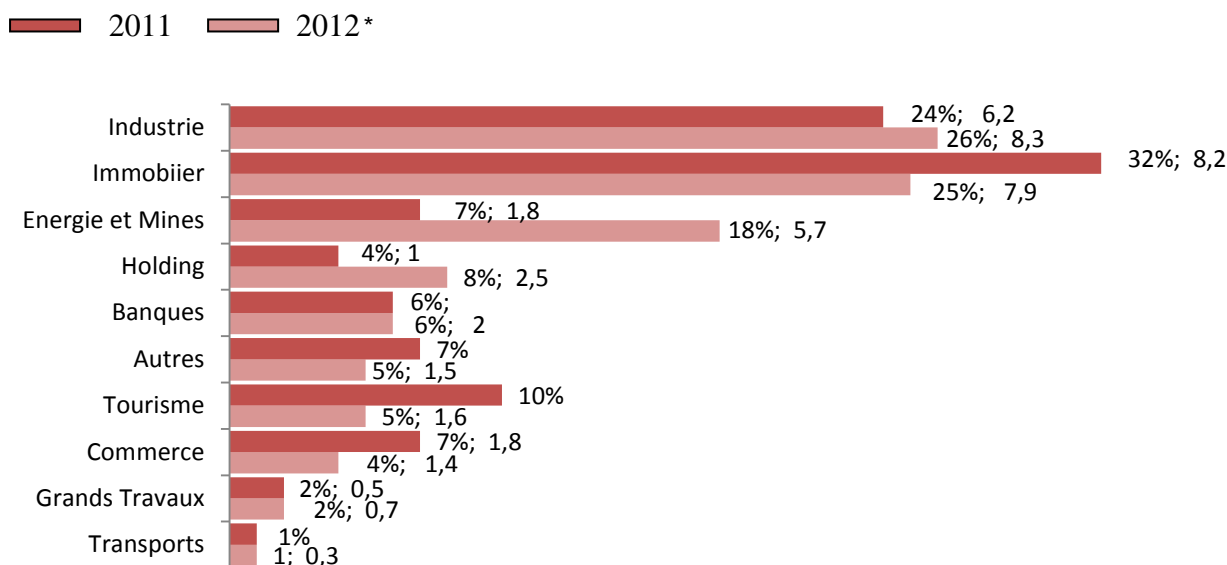
\*chiffres provisoires

- La France reste le premier pays investisseur au Maroc ;
- Il convient d'énoncer qu'à partir de 2009, les **Emirats Arabes Unis** sont devenues le deuxième investisseur au Maroc, avec un intérêt pour les secteurs de **l'Energie et des Mines**, de l'Industrie et de l'Immobilier.



II.3.Répartition sectorielle des recettes IDE en 2012

Figure 12 : Ventilation des IDE par secteur

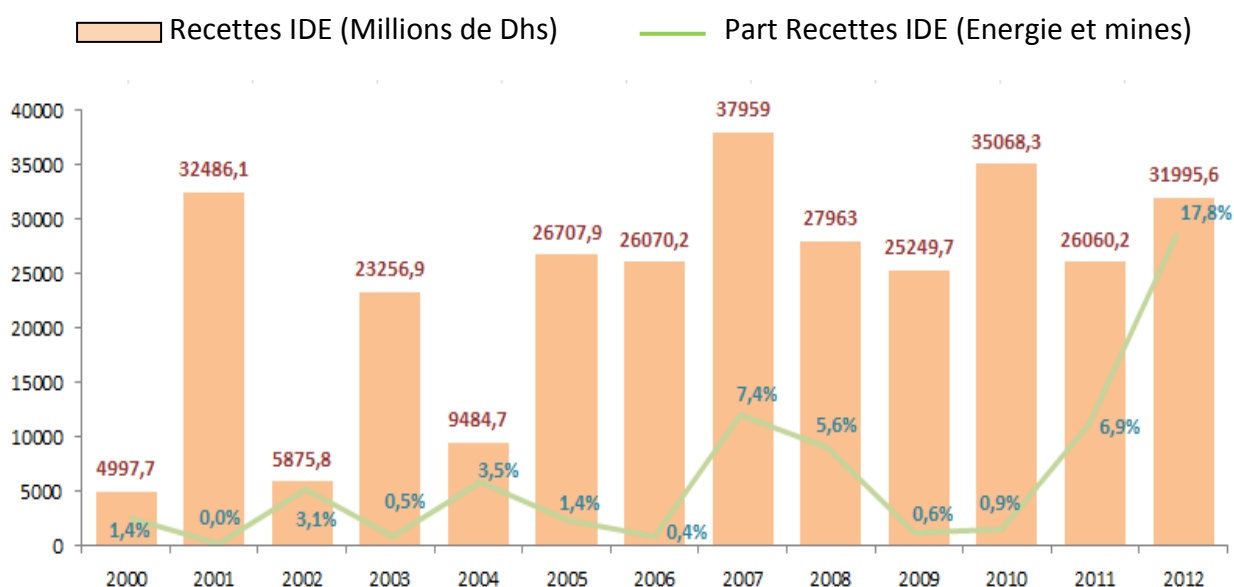


Source: Office des Changes  
\* Chiffres provisoires

Signalons que le secteur de l’**Energie et des Mines** s’est placé en **3ème position** après l’industrie et l’immobilier, avec une part de **18%** du total des recettes IDE au Maroc, soit un montant d’investissement de **5,7 MM MAD**.

II.4.Evolution des IDE dans le secteur de l’énergie et des mines

Figure 13: Recettes IDE du secteur de l’Energie et des Mines entre 2000 et 2012 en millions de MAD



Source: Données Office des Changes



Les investissements directs étrangers dans le secteur de l'énergie et des mines ont connu une forte progression depuis l'année 2010, avec un taux de croissance annuelle moyen de +232,22% (de 155 millions de DH en 2009 à 5683,5 millions de DH en 2012).

La contribution des IDE énergétiques et miniers aux recettes totales a passé donc de **0,6%** en 2009 à **17,8%** en 2012.

Grâce aux opérations émiraties dans JLEC, les IDE du secteur de l'énergie et des mines a enregistré une hausse de 215,9% entre 2011 et 2012.

### III. *Attractivité du Maroc dans le continent africain*

Le dernier rapport préparé et publié par la revue du groupe **Financial Times**, sous le nom « African Countries of the Future 2013/14 », a présenté le classement des pays africains selon leur attractivité vis-à-vis des investissements étrangers, en s'appuyant sur des indicateurs de performance économique et sociale tels que le potentiel économique, l'infrastructure, le climat des affaires, les stratégies de promotion de l'investissement direct étranger,...

L'étude a redressé le top 10 des pays les plus attractifs en matière des investissements étrangers dans le continent africain. Il a dénoté une prédominance de **l'Afrique du sud** qui a accueilli au terme de l'année 2012 près de 4,572 milliards de dollars d'investissement étranger, ce qui représente le double des flux IDE au **Maroc**, soit une régression de 23,85% par rapport à l'année 2011. Cette performance est attribuée aux plusieurs facteurs qui caractérise ce pays.

Selon l'étude de **FDI Intelligence**, **l'Afrique du sud** arrive en tête du classement des pays africains selon les facteurs du potentiel économique et du climat des affaires. Pourtant, il est classé la troisième après l'Egypte et le Maroc en termes des infrastructures économiques.

Selon le classement proposé par **Financial Times**, le **Maroc** occupe **la deuxième position** parmi les pays ayant une bonne attractivité économique. Il a accueilli 8,3% des investissements directs étrangers dans le continent africain, en bénéficiant de ses infrastructures développés : Aéroports connectés à plusieurs destinations internationales, second port d'Afrique (Casablanca).

Classement général	
Rang	Pays
1	Afrique du sud
<b>2</b>	<b>Maroc</b>
3	île de Maurice
4	Egypte
5	Kenya
6	Ghana
7	Nigeria
8	Botswana
9	Tunisie
10	Namibie

Source: FDI Intelligence

Selon le résultat de cette étude, le **Maroc** est placé en **deuxième position** dans la catégorie **Infrastructure** et au **premier rang** en ce qui concerne la **Stratégie de promotion des IDE**. Pourtant, il est placé au **quatrième rang** en termes **d'environnement favorable aux affaires** après l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'île Maurice.

Climat des affaires	
Rang	Pays
1	île de Maurice
<b>1</b>	<b>Maroc</b>
3	Botswana
4	Namibie
5	Kenya
6	Afrique du sud
7	Sierra Léone
8	Ghana
9	Gabon
10	Ethiopie

L'infrastructure	
Rang	Pays
1	Egypte
<b>2</b>	<b>Maroc</b>
3	Afrique du sud
4	Kenya
5	Ethiopie
6	Tunisie
7	Ghana
8	Nigeria
9	Gabon
10	Algérie

Climat des affaires	
Rang	Pays
1	Afrique du sud
2	Egypte
3	île de Maurice
<b>4</b>	<b>Maroc</b>
5	Tunisie
6	Nigeria
7	Ghana
8	Botswana
9	Algérie
10	Lesotho

Source: FDI Intelligence

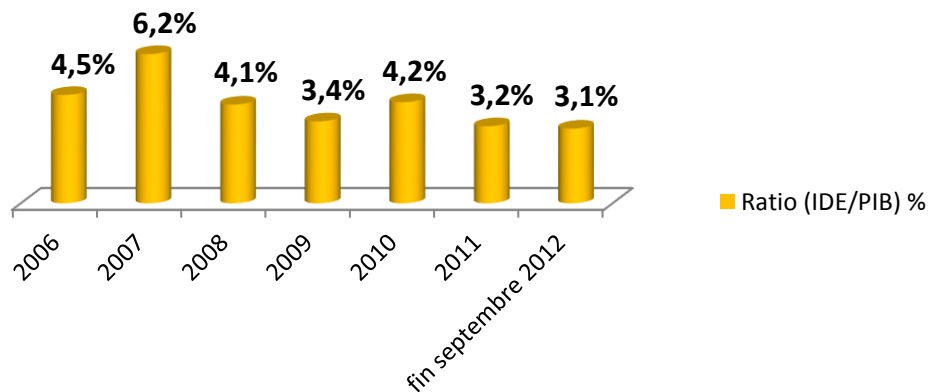
L'Égypte est classée en général au quatrième rang dans les pays africains de l'avenir 2013/14. En fait, malgré les troubles politiques vécues en 2011, le pays a pu afficher une reprise des flux de l'IDE qui ont atteint 2798 Millions de dollars en 2012.

Le Kenya, a pu améliorer son classement, en grimpant de la dixième position en 2011/2012 à la cinquième position en 2013, en attirant 9,43% des investissements étrangers en Afrique au cours des cinq premiers mois de 2013.

L'analyse des flux des IDE au cours de ces dernières années donne une vue d'ensemble sur l'impact de la politique d'ouverture aux investissements étrangers sur la création d'emploi, le transfert des technologies et le savoir-faire.

### I. Impact de l'IDE sur la croissance économique

Figure 14 : Contribution des IDE à la production nationale entre 2006 et fin septembre 2012

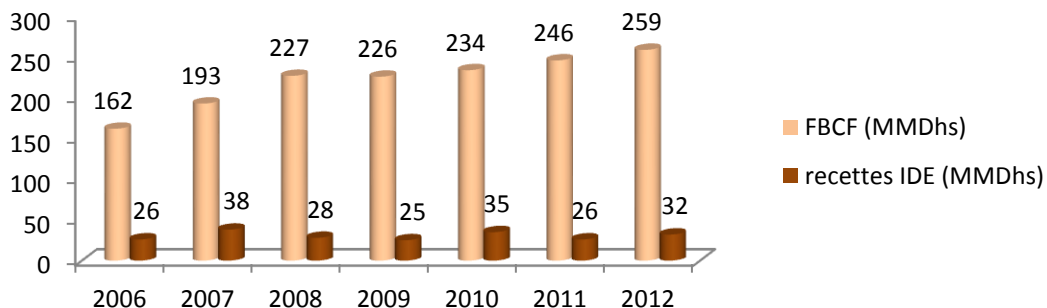


Source: HCP, AMDI

- A fin septembre 2012, la contribution des IDE à la croissance économique (PIB) a atteint 3,1% contre 3,2% du PIB en 2011.
- L'apport annuel moyen des IDE dans la production nationale s'est situé à 4,3% entre 2006 et 2011.
- L'IDE en pourcentage du PIB a accusé une décélération entre 2007 et 2012. Pourtant, il a enregistré une reprise en passant de 3,4% en 2009 à 4,2% en 2010.

### II. Impact de l'IDE sur la formation brute du capital fixe

Figure 15 : Contribution des IDE à la formation brute du capital fixe (FBCF) entre 2006 et 2012



Source : HCP

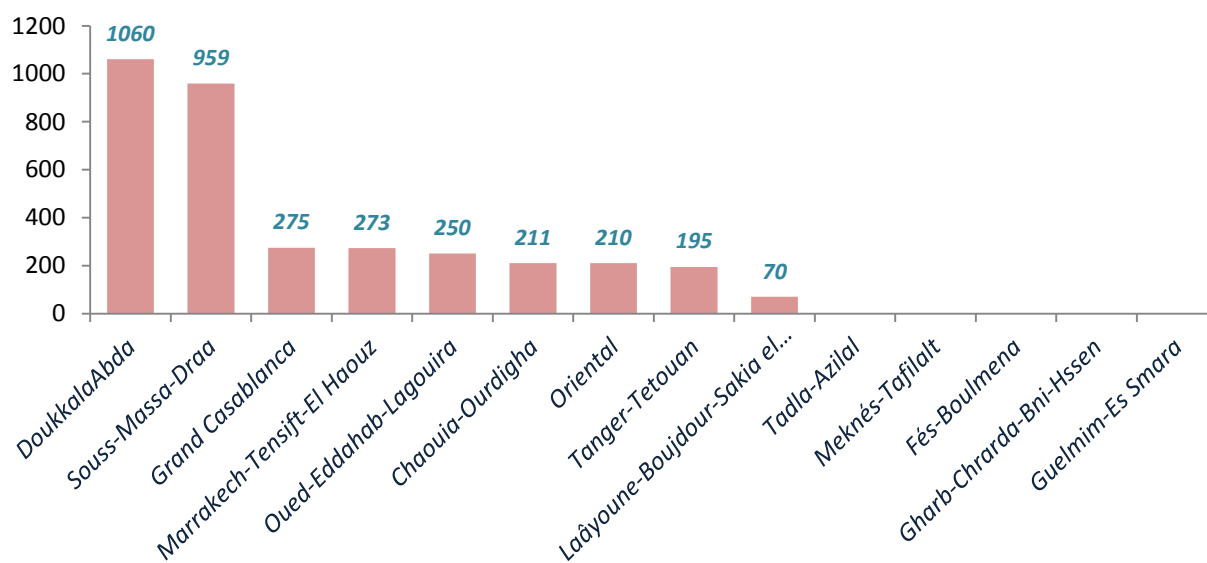
- Sur la période 2006-2010, la formation brute du capital fixe a enregistré une évolution globale de 44,4% (de 163 Milliards de MAD en 2006 à 234 Milliards de MAD en 2010). Pourtant, elle a légèrement reculé en 2009, soit -0,4% par rapport à 2008.
- Avec un montant global de **32 Milliards de MAD**, les IDE ont représenté **12,35%** du total des investissements réalisés au Maroc à fin décembre 2012, avec une contribution moyenne de 13,86% à l'investissement de notre pays sur la période 2006-2012.

### III. Création d'emploi dans le secteur Energie et Mines

L'investissement a un impact positif sur l'emploi. En fait, de nombreux emplois ont déjà été créés grâce au développement des infrastructures via l'implantation des nouvelles unités de production sur le territoire national.

A titre d'exemple, on peut citer le projet Bunge Maroc Phosphore dans le secteur des mines qui a permis de créer 280 emplois dans la région « Doukkala Abda ». Ajoutons les projets miniers de Maroc phosphore avec 319 nouveaux emplois créés.

Figure 16 : Ventilation régionale des emplois créés dans le secteur Energie et Mines sur la période 2000-2012



Source : DOP

La répartition régionale des **projets approuvés par la CI** en fonction du nombre d'emplois créés laisse apparaître les constats suivants :

- La région Doukkala Abda est la plus bénéficiaire, avec 1 060 emplois créés, soit 30% du total des emplois créés.
- La région de Souss-Massa-Draa arrive, pour sa part, en seconde position avec d'environ 959 emplois créés (soit 27% du nombre total d'emploi), suivie de la région du Grand Casablanca avec 8% des emplois créés.

## CONCLUSION

Selon le bilan des investissements réalisés dans le secteur de l'énergie et des mines durant la période allant de juin 2000 à Mai 2013, le montant global investi à travers les projets approuvés par la CI a atteint **122 600,03 Millions de Dirhams**, avec une contribution à la création de **3253 nouveaux emplois**. La répartition régionale de ces investissements montre une concentration des grands projets dans les régions de « Doukkala Abda », suivi des deux régions « Chaouia-Ourdigha » et « Grand Casablanca ».

L'IDE au Maroc a représenté en moyenne 13,86% du total des investissements réalisés au Maroc au terme de la période 2006-2012, avec une part de 17,8% des IDE du secteur de l'énergie et des mines en 2012 et la France reste le premier pays investisseur au Maroc avec une part de 39%, suivi des Emirats Arabes unis avec une part de 25%.

Selon les critères de classement du Groupe Financial Times, le Maroc est la deuxième destination des investisseurs étrangers en Afrique après l'Afrique du sud, en bénéficiant de ses infrastructures développées, ses stratégies adoptées pour promouvoir l'IDE et un climat favorable des affaires.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Rapport de la CNUCED: World investment report 2013 (global value chains: investment and trade for development).
- Etude de FDI Intelligence du groupe Financial Times: African countries of the future 2013/14.
- Rapport du Conseil d'Administration de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI).
- Rapport : Opportunités d'Investissement dans le secteur de l'Energie (Mars 2013).
- Site Web Office de Change : [www.oc.gov.ma](http://www.oc.gov.ma)